14 JUIN 2016

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2016
MX FÉMININ

REGLEMENT PARTICULIER 2016

Organisateur

N° d'épreuve FFM	406
Moto-Club	de l'Oisans
N° d'affiliation	2158
Date	4 Septembre 2016
Lieu	Bourg d'Oisans
Organisateur technique	MC de l'Oisans
Adresse	Les Alberges 38520 Le Bourg d'Oisans
E-mail	regis.contardo@orange.fr
Téléphone	06 85 84 37 77

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	BLANDON Ivon	Licence : 004178
Délégué FFM (Président du Jury)	LEPETIT Alain	Licence : 015433
Membre du Jury	LANGIER André	Licence : 171369
Membre du Jury	QUEZEL Gilbert	Licence : 029675
Commissaire technique responsable	LANIEL Christian	Licence : 009122
Responsable du chronométrage	Sentost Paulette	Licence : 022206
Responsable du parc coureur	BARRUEL Ludovic	Licence : 170246

Article 3 Catégories & Engagements

Féminin Scratch

Age ---------- 15 ans minimum
Licences ---------- NCO / Inter / LUE
Cylindrée ---------- Classes 2,3 & 4
Plaques ---------- Numéro noir sur fond blanc

Féminin 125cc

Age ---------- 13 ans minimum
Licences ---------- NCO / NJ / Inter / LUE
Cylindrée ---------- 125cc
Plaques ---------- Numéro blanc sur fond noir

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 60 Euros augmentée des primes ci-dessous.

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1er	55 €	6ème	22 €	11ème	15 €	16ème	9 €
2ème	50 €	7ème	21 €	12ème	13 €	17ème	8 €
3ème	45 €	8ème	20 €	13ème	12 €	18ème	7 €
4ème	40 €	9ème	18 €	14ème	11 €	19ème	6 €
5ème	36 €	10ème	17 €	15ème	10 €	20ème	5 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ..... BANCUREL Elisabeth

Nombre de secouristes **9**

Hôpital le plus proche ..... **Grenoble**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **45**

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **Terrain de moto cross de la Catonne**

Adresse ..... **38520 Le Bourg d'Oisans**

Capacité Moto :

Pendant les essais : **50**

En manche : **45**

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... **1920 mètres**

Largeur minimum de la piste ..... **7 mètres**

Largeur de la grille ..... **30 mètres**

Longueur de la ligne droite de départ ..... **120 mètres**

Nombre d'OCP* **19**

**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club

MOTO-CROSS DE L'OISANS
LES ALBERGES
38 520 BOURG D'OISANS
ASS N°038052800
TEL : 06 85 84 37 77
WWW.REGIS.CONTARDO@ALICEADSL.FR

Date : 02/06/16

Visa de la Ligue

Date : 21 JUIN 2016

LIGUE MOTOCYCLISTE
RHONE - ALPES
18 Chemin de l'Ile Neuve
Z.A. Ile Neuve
26600 LA ROCHE DE GLUN
Tél. : 04 75 55 22 50

Visa de la FFM

Date : 08/07/16

Numéro : 1610775

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74, Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

horaire	categorie	temps	MANCHE
samedi	contrôle admi et technique	13H30-20 h	chp feminin/Ligue
dimanche	contrôle admi et technique	de 6h 30 à7 h30	ligue
7H50	mise en place de commissaire		
8H	MX2	15 MINUTES	ESSAI LIBRE
8H15	QUAD A	15 MINUTES	ESSAI LIBRE
8H30	QUAD B	15 MINUTES	ESSAI LIBRE
8H45	SIDE CAR	15 MINUTES	ESSAI LIBRE
9H-9h20	chp féminin	20MINUTES	ESSAI LIBRE
9H25 A9H45	MX2	15 MINUTES	ESSAI CHRONO
9H45A 10H05	QUAD A	15 MINUTES	ESSAI CHRONO
10H05 A 10H35	QUAD B	15 MINUTES	ESSAI CHRONO
10H35 A 10H55	SIDE CAR	15 MINUTES	ESSAI CHRONO
11H 00 A 11H 20	chp féminin	20 MINUTES	ESSAI CHRONO
11H25 A 11H30	chp féminin	5 MINUTES	TEST départ
11H35 A 12H00	MX2	20 MINUTES +1T	1éme MANCHE

PAUSE REPAS

13 H 15	mise en place de commissaire		
13 H 20 A 13H 40	SIDE CAR	15 MINUTES + 1T	1éme MANCHE
13H 50	Chp féminin	10 MINUTES	tour de reconnaissance
14H00 A 14H30	Chp féminin	20 MINUTES + 2T	1éme MANCHE
14H35 A 15H00	CHP QUADS	20 MINUTES + 2T	1éme MANCHE
15h 05 A 15H 25	CONSOLANTE QUADS	15 MINUTES + 1T	1éme MANCHE
15h30 a 15h55	MX2	20 minutes +1t	2éme MANCHE

15 h55 a 16h15 **pause**

16H15 A 16H30	MX féminin	15 minutes	tour de reconnaissance
16h30 A 17H00	Mx féminin	20 MINUTES + 2T	2ème MANCHE
17H05 A 17h25	SIDE CAR	15 MINUTES + 1T	2ème MANCHE
17h30 A 18H00	CHP QUADS	20MINUTES + 2T	2ème MANCHE
18H00 A 18H20	CONSOLANTE QUADS	15MINUTES +1T	2éme MANCHE

18 H 45 REMISE DES PRIX

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00